



Hervé Labarthe

@hervelabarthe

Pilote de Ligne. Ancien Commandant de Bord et Instructeur Air France

Lettre ouverte

@ Monsieur Robert Soulas
Président de l'association
Entraide et Solidarité AF 447

Cher Robert,

De tous côtés me parviennent les échos de cette soirée sur France 3 où l'émission «Pièces à conviction» proposait la reconstitution des dernières minutes du vol AF 447. Un très grand succès pour Véronique Prévault & Fabrice Amedeo et aussi et surtout pour Galaxie Presse et Bernard Vaillot dont je peux témoigner de l'indépendance et dont le très grand souci de précision, de vérité, de compréhension, est poussé à l'extrême. Pour avoir travaillé directement avec lui sur le crash de l'A340 de Toronto, je peux témoigner des longues heures passées ensemble à décortiquer cet accident majeur dans l'histoire d'Air France, majeur car ce fût un miracle qu'il n'y eût à déplorer aucune victime. L'enquête du BEA avait d'ailleurs montré à quel point l'évacuation des passagers avait tenu plus de la chance que d'un comportement irréprochable de l'équipage PNC. C'est bien ce qu'avait voulu dire le titre de cet épisode de la série Mayday « Miracle Escape » diffusée dans le monde entier par National Geographic.

Le sort avait en revanche adressé à Air France un message très clair, celui que le miracle ne se reproduirait pas deux fois. Air France n'en a tenu aucun compte et les mesures urgentes et pertinentes du rapport Colin sont restées lettre morte.

C'est au vu de ce rapport, tout particulièrement, que la Mission Externe a rendu le 24 Janvier 2011 un rapport accablant pour Air France et son organisation, insistant lourdement sur le rôle néfaste en termes de sécurité des vols des syndicats PNT, qualifiant même de « malsaines » leurs relations avec la Direction d'Air France , et réciproquement bien entendu.

Aujourd'hui Entraide et Solidarité AF 447 que tu présides est dans l'impasse, soumise, et ce n'est pas rien de le dire, au funeste Henri Marnet-Cornus, et à Gérard Arnoux, lequel ne rêve que de créer un « putsch » avec Laurent Lamy pour te débarquer.

Gérard Arnoux, est commandant de bord A320 chez Air France, ancien président du syndicat SPAF, dont il s'est fait éjecter avec pertes et fracas pour avoir impliqué son syndicat dans cette grotesque contre enquête publiée dans le JDD.

Cette contre enquête a été la risée dans le monde entier du milieu professionnel des pilotes, et des journalistes car menée avec de pauvres moyens intellectuels et scientifiques, rendant dérisoires ses arguments techniques, et vous avez foncé tête baissée dans le piège tendu. Vous vous êtes laissés enfermer dans la guerre qu'ils mènent contre Airbus depuis 20 ans. Leur obsession de défendre coûte que coûte les pilotes jusqu'à l'autisme le plus profond les a conduits dans une vaste entreprise de déstabilisation et de manipulation des associations de victimes. Regarde Robert ce qu'il s'est passé avec l'association Echo (crash du Mont Sainte Odile) et les 14 années de procédures pour finir par conclure à ce que tout le monde savait moins de deux ans après le crash. Regarde Robert ce qu'il se passe avec le crash de Flash Airlines ? Combien d'années de procédures encore pour ces malheureuses familles ?

Ton association doit au plus vite se débarrasser de ce conseiller technique bidon qu'est Gérard Arnoux, dont la nuisance ne peut qu'arranger Air France qui a tout à gagner de faire durer le débat. Ce conseiller technique qui ne peut justifier du moindre diplôme ou qualification à jouer les experts, pas plus que Henri Marnet-Cornus. N'oublions pas Alain Le Carrouer l'éternel ergoteur juridique qui a conduit l'association Echo à sa perte.

Robert, il n'est pas trop tard encore pour rompre avec ceux qui vous manipulent, ceux qui vous font parler en leurs noms à coups de communiqués dont le fond et la forme ne siéent normalement pas à une association comme la vôtre.

Robert, il n'est pas trop tard encore pour émerger de ce syndrome de Stockholm dans lequel vous avez été plongés vis à vis d'Air France.

Vous devez vous réveiller et considérer Air France comme votre adversaire, et vous devez vous battre contre eux, c'est le rôle normal des parties civiles, le côté civil de l'affaire est de toute façon fondé sur les conventions internationales et réglé par elles en ce sens que la Cie est et sera toujours responsable même et surtout en cas de faute des pilotes.

Sur le volet pénal vous n'avez pas le droit moral de faire des cadeaux à Air France, mise en examen pour homicides involontaires de 228 personnes, vous n'avez pas le droit moral de ne pas demander des comptes sur la négligence, la mise en danger de la vie d'autrui etc ...

Vous n'avez pas le droit moral de ne pas demander à la Justice de mener l'enquête à propos de la qualification de Pierre-Cédric Bonin.

Vous n'avez pas le droit de ne plus poser la question majeure sur les recherches, qui se sont déroulées partout sauf dans la zone où l'épave a été finalement

retrouvée . Il était d'une évidence absolue que l'avion ne pouvait qu'avoir décroché basse vitesse. J'ai passé une journée entière à vous le démontrer en Octobre 2009 devant la commission technique de votre association.

Cela impliquait que l'avion se trouvait nécessairement dans les 20-30 Nm de sa dernière position connue.

C'est vrai que l'on ne doit qu'à ta détermination Robert, d'avoir réussi à imposer cette ultime campagne de recherche. Tout le monde et surtout chez Air France espérait secrètement qu'on ne retrouvât jamais cette épave. Par la même occasion tu as permis la vérité sur les boîtes noires, lesquelles ont fait descendre aux oubliettes les élucubrations de votre conseiller technique officiel Gérard Arnoux qui est suffisamment couard pour ne pas apparaître en tant que tel dans l'émission.

Mais après avoir si ardemment voulu cette vérité, il est indécent Robert, de ne pas l'accepter, il est indécent d'apparaître comme on a pu te voir dans l'émission « C à vous ». Défait par le verdict du tribunal, abattu même, tu as pourtant continué à t'accrocher à ce ridicule argument de l'alarme décrochage que le reportage réduit à néant, graphiques du BEA à l'appui.

La leçon infligée à certaines familles de victimes qui demandaient l'interdiction du livre d'Otelli ne t'a pas ouvert les yeux, tu as donc entraîné l'association dans une nouvelle humiliation qui n'a pas épargné la mémoire des victimes et leurs familles, bien au contraire elle a fait une formidable publicité à l'émission.

Qui dorénavant dans le public ne trouvera t-il pas scandaleux que tu n'aies rien trouvé de mieux que de livrer l'Association à un personnage qui sert sans scrupules les intérêts de sa Cie, c'est à dire ceux d'Air France ?

Comment vos avocats peuvent-ils tolérer ce dernier point ? Votre rôle n'est pas d'être le porte parole d'Air France dans la défense des pilotes pour lesquels d'ailleurs toute action judiciaire est bien évidemment éteinte par nature. Votre rôle membres de l'association est de combattre Air France au pénal de la façon la plus féroce possible et non pas de tenter de leur éviter un procès.

Vous devez demander des comptes à Gérard Arnoux et à Marnet-Cornus, vous en auriez très certainement les moyens judiciaires. Manipulation, emprise, abus de faiblesse et, oserais-je dire subornation de témoins et conflits d'intérêts ?

Bien à toi, malgré tout.

Hervé Labarthe